

Mézières

sous

Lavardin

Méz'info

- Commerce
- Zoom :
Coquille de bois
- Vie locale
- Patrimoine
- Projets
communaux

Janvier 2024

Re-fermeture !

Samedi 28 janvier 2023 – Le Café-restaurant multiservices était bondé pour la soirée qui célébrait l'ouverture.

Samedi 2 décembre 2023 – les habitués passaient une dernière soirée au café avant sa fermeture.

La gérance de Laurent, et Audrey sa salariée, aura été de courte durée. Nous leur souhaitons plus d'épanouissement et de réussite dans leurs prochains projets.

Quant au café de Mézières, une autre forme de gérance pourrait être envisagée (loyer gérance), toujours dans le cadre de l'accompagnement de 1000 cafés.

Il est également question de faire une étude de marché, afin d'évaluer au mieux le potentiel du commerce à Mézières. Le futur mode d'exploitation ainsi que les services proposés dans le local dépendraient du résultat de cette étude.



La pérennité d'un commerce à Mézières dépend évidemment de l'utilisation par les Méziérois, mais pas seulement. Il a toujours été question d'un rayonnement au-delà de la commune pour trouver un équilibre financier. Pour les méziérois assidus du lieu comme pour ceux qui ont cessé d'en être client, il est important que les attentes de chacun soient entendues. Car pour « jouer le jeu » du commerce local, ce commerce doit nécessairement répondre à des besoins, des attentes, des envies...

Au regard des difficultés de recrutement jusqu'alors, pour Mézières comme ailleurs, dans ce secteur comme dans d'autres, le délai pour trouver un nouveau gérant sera dans tous les cas très long. En résumé, l'avenir du café multiservices de Mézières n'est pour l'heure pas clairement défini.

En attendant, le local pourra être utilisé de manière ponctuelle ou régulière par une association. Si vous souhaitez vous investir, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie !

Aménagement de la terrasse

Dès le mois d'avril 2023, quand les conditions météo ont été favorables au terrassement, les travaux de création de la terrasse ont débuté. Le souhait était d'ouvrir cet espace : pour rendre le café plus visible depuis le parking (aspect commercial), et réciproquement pour rendre le parking plus visible depuis le café (problème de stationnements place de l'église). Évidemment, l'agrandissement de la terrasse augmente la capacité commerciale et l'attractivité du lieu. Il en est de même pour l'installation de la pergola, dont l'évidence du résultat est loin d'être celle de la conception. Les exigences techniques et financières ont nécessité d'explorer de très nombreuses pistes avant d'arriver à ce choix, sans compter les délais des artisans et fournisseurs.



Un abri en bois a aussi été commandé (dont la dalle a été réalisée simultanément à la terrasse). Il permettra de ranger le matériel d'extérieur du café, libérant ainsi la maison du 8 route de Beaumont.

La palissade installée répond à un besoin d'amélioration esthétique de l'espace, mais aussi de délimitation avec le riverain. Ce dernier avait sollicité à cet effet la précédente municipalité, pour limiter les désagréments liés à la présence du commerce (déchets jetés, risques de chute depuis le muret, etc.). Le bois utilisé, comme pour la rambarde de la terrasse, est du douglas issu d'une scierie locale. Il va naturellement se griser au fil du temps.

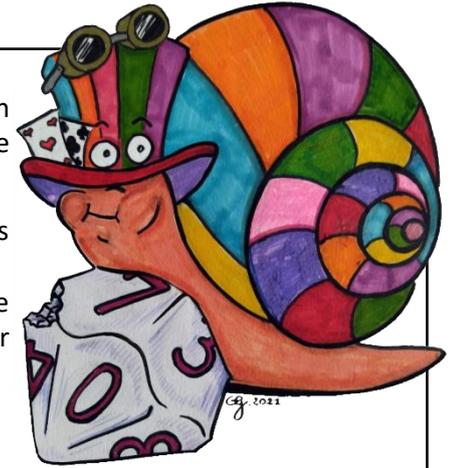
Tout cet aménagement était impossible il y a encore quelques mois. L'extrémité de la terrasse ainsi étendue, et à fortiori l'abri en cours de construction, se trouvent dans la parcelle récemment expropriée.

D'importants travaux sont encore nécessaires pour finaliser cet espace « café-parking-jardin », d'autant que le parking devient de moins en moins praticable en période hivernale. Mais la première contrainte est technique : nous restons en attente de l'étude relative aux inondations, pour intégrer les préconisations. La seconde contrainte est évidemment financière...

Les 23 h 59 du jeu !

Les 28 et 29 octobre 2023 - L'association **Coquille de bois** organisait la première édition de l'évènement, en collaboration avec l'association des "rôlistes" **Mystic Glue** de l'Université du Mans, le café **Mez'en Vie**, et **la municipalité**.

Plus de 170 personnes ont participé, seules, en famille ou entre amis, toutes générations confondues. Toutes les catégories de jeux étaient représentées. La salle polyvalente, cœur de l'évènement, accueillait principalement les jeux de société, collaboratifs ou pas, de stratégie, de figurines, de gestion, etc. Un espace pour les plus petits y était également aménagé.



Non loin, dans la bibliothèque, plusieurs groupes ont découvert les jeux de rôle avec des scénarios adaptés à chaque tranche d'âge. D'autres se sont immergés dans l'univers d'Harry Potter durant une "murder-party" de cinq heures... Au café, des jeux dits d'animation étaient proposés : jeux en bois et "jeux d'apéro".

Les joueurs les plus assidus, une quinzaine, ont joué sans interruption durant les 23h59... plus une heure, passage à l'heure d'hiver oblige ! Les retours très positifs des participants permettent dès à présent d'envisager une nouvelle édition.

Gourmand de jeux ? Coquille de bois est fait pour toi !

Pour mémoire, cette association propose un **après-midi jeux** :

- le **premier samedi du mois** de 14 h 30 à 18 h, dans ses locaux (1 place de la Liberté à Mézières),
- et le troisième samedi du mois de 14 h à 17 h, à la médiathèque de Conlie.

Il est aussi possible de juste **emprunter des jeux**, au 1 place de la Liberté :

- **chaque vendredi à partir de 17 h**,
- et même d'en réserver à l'avance sur www.coquille-de-bois.fr.



- Adhésion : 1 €/an/foyer
- Emprunt de 5 jeux/semaine : 30 €/an/foyer

Vivre ici

Musique à Mézières

La Maison de la Musique est un établissement de la communauté de communes (4CPS). Un bâtiment neuf a été construit à cet effet il y a quelques années, à Sillé-le-Guillaume, juste à côté de la *cité scolaire Paul Scarron*.

Afin de rayonner sur l'ensemble du territoire, une annexe avait été installée à Conlie (nécessairement plus proche pour les méziérois et toute la population de l'est de la 4CPS).

En juillet 2023, en remplacement des locaux de Conlie devenus indisponibles, la commission des équipements sportifs et culturels de la 4CPS a retenu un bâtiment de la commune de Domfront. Mais il s'avère que celui-ci ne répond pas aux exigences administratives et techniques pour accueillir du public. En l'attente de sa mise en conformité, l'annexe de la Maison de Musique a pris place dans le local communal de Mézières, au 2 rue des Viviers.

Le point lecture de l'école primaire est également utilisé, pour les créneaux nécessitant plus de 2 salles. La mise à disposition de ce local est prévue pour 9 mois, à titre gracieux et non reconductible. L'annexe de Domfront devrait en effet être mise en place d'ici là. Il s'agit d'un "dépannage" qui bénéficie avant tout aux élèves, dont au moins 6 de Mézières. C'est aussi l'occasion de faire connaître notre commune. Car habitant pourtant à quelques kilomètres, la plupart des usagers semble découvrir complètement Mézières...



Journées du patrimoine



Les 16 et 17 septembre se tenaient les traditionnelles journées du patrimoine. Pour la première fois, trois sites étaient ouverts au public : le château du vieux Lavardin, le Manoir de la Corbinière et l'église Saint-Pierre.

Les dates et heures d'ouverture ayant été obtenues à l'avance, une publicité a pu être mise en place. Notre commune a même été mise à l'honneur dans la publication du Pays du Mans.

L'affluence sur ces 3 sites s'en est ressentie, pour le plus grand plaisir des visiteurs, et des propriétaires qui ont pu faire découvrir leur patrimoine remarquable. La visite de l'église était l'occasion de parler de la restauration des vitraux, et du mécénat lancé via la Fondation du Patrimoine.

Nous espérons un même succès pour l'édition 2024, et pourquoi pas des visites supplémentaires.

Marché de Noël

Après le franc succès des festivités de Noël 2022, le comité des fêtes a proposé de nouvelles animations le 8 décembre 2023 au soir. Certes l'annulation du spectacle du conteur a suscité de la déception du côté des organisateurs. Mais le marché de Noël, maintenu dans la salle polyvalente, a attiré les visiteurs.

C'était l'occasion de faire des achats de Noël auprès d'artisans (très) locaux, mais aussi de passer une soirée conviviale autour de quelques crêpes, vin chaud...

Pour l'occasion, l'église était ouverte. On pouvait y admirer la crèche réalisée, comme chaque année, par Andréa et Lucien Sevin, aidés par Françoise Huron. C'était aussi l'occasion de présenter le chantier en cours, de restauration des vitraux.



Atelier limousinerie



Le 22 juillet, l'association Maisons Paysannes de Sarthe tenait un de ces ateliers à Mézières.

Il s'agit d'un partenariat entre l'association et la commune, puisque cet atelier de limousinerie a eu pour objet la reconstruction d'un mur communal, situé à l'arrière du site scolaire.

La commune a fourni les matériaux et une partie du matériel. L'association a apporté ses connaissances, son expérience, sa pédagogie ... et des stagiaires.

Ces stagiaires, adhérents ou non à l'association, peuvent ainsi apprendre ou consolider leur technique, généralement en vue de l'utiliser dans la restauration de leur propre maison.

L'idée est la même pour la commune : l'agent technique communal et deux élus faisaient partie des stagiaires, afin de poursuivre le travail sur ce mur et sur d'autres, grâce aux compétences acquises (à consolider avec l'expérience évidemment). Le résultat est vraiment satisfaisant, et s'inscrit donc dans une démarche participative et pédagogique. Et pour ne rien gâcher, le climat de la journée a été particulièrement clément, et l'ambiance très conviviale.

N'hésitez pas à demander conseil à l'association pour votre maison ancienne, et peut-être participer à un de leur prochains ateliers !
→ <https://pays-de-la-loire.maisons-paysannes.org>

À noter : la commune poursuit le partenariat avec MPF afin de rénover le fournil (four à pain) situé sur le parking du bourg. Ce chantier servira de support pour des ateliers. Signature officielle de la convention le 16 mars, sur site !

Protection des archives

Les conditions existantes de stockage, de classement ou encore l'inventaire des archives communales de Mézières ne répondent pas à la réglementation.

Une démarche a donc été entreprise auprès du service des archives départementales afin d'améliorer la situation.

Leur dernière visite à Mézières date de 1966 (!), date manifestement du dernier inventaire (bien que le recensement soit obligatoire à chaque changement de mandat, y compris en l'absence de changement de maire).

Une visite a ainsi eu lieu en octobre 2023, afin de transférer les archives de plus de 50 ans aux archives départementales (plus de 120 ans pour l'état civil). Même transférés, ces documents restent propriété de la commune.

Leur conservation sera optimale (température et hygrométrie constantes, peu ou plus de manipulation, consultation uniquement sous surveillance, etc.). Les registres de délibération seront numérisés par leurs services et accessibles ensuite par tous, via leur site internet. → <https://archives.sarthe.fr/>

D'autres archives communales seront détruites, conformément aux délais réglementaires, après validation du service des archives départementales et via un prestataire spécialisé.

Les conditions de stockage des archives restant en mairie seront modifiées, afin d'améliorer leur conservation et respecter les règles de sécurité incendie. Enfin, il reste au grenier de la mairie une quantité importante de documents non classés. Leur traitement nécessitera de faire appel à une prestation payante de l'ATESART (agence du département). Ce sujet est traité concomitamment à la réhabilitation de la mairie, chantier débuté en 2021 et toujours en cours de réalisation...



Construire ensemble

Une route et plus : impasse des Fontaines

Un plan qui se déroule avec accroc - Le « plan routes » 2020-2025 se poursuit et s'adapte aux aléas. En fonction des réponses des prestataires, nous avons déjà dû avancer ou retarder certains chantiers, tout en conservant globalement l'ordre prévu. Ainsi, en 2023 étaient prévues la réfection de l'impasse des fontaines ainsi que la 2^e portion de la route de Saint-Jean-d'Assé (de Saint-Chéron à la Bigottière).

Le conseil municipal avait retenu le prestataire « *Entreprise Lochard Beaucé travaux publics (ELB)* ».

Les travaux de l'impasse des Fontaines ont bien été terminés mi-septembre. En revanche, ELB a informé de son impossibilité de réaliser les travaux de la route de Saint-Jean-d'Assé, à la suite de la liquidation judiciaire de l'entreprise (fixant un arrêt de leur activité au 1^{er} octobre 2023). Il est à ce moment-là trop tard pour confier ces travaux à un autre prestataire, la saison hivernale approchant. D'autres entreprises devraient donc être consultées début 2024, pour la suite de ce « plan routes » ...



Plus qu'une route - Au bout de l'impasse des Fontaines, un cheminement a été stabilisé afin de permettre en toute saison le passage des piétons depuis l'impasse de la Groie. Outre l'usage des riverains, il s'agit d'un passage possible pour les collégiens et scolaires (qui prennent le car à l'arrêt de la route de Conlie, et qui rejoignent le cœur de bourg). L'éclairage n'a cependant pas été installé sur ce passage et impasse, pour l'instant. L'aspect financier en est la première cause, au regard des nombreux chantiers engagés sur la commune.

Montant des travaux : 18 443 € TTC - Subvention du département (ADVC 2023) : 3 880 €
Fonds de compensation de la TVA (escompté) : 3 025 €

Aménagements route de Conlie ?

Route de Conlie (entre l'intersection avec la route de Neuwillalais et celle avec la route de Beaumont) : faut-il des aménagements de voirie ; si oui, lesquels ? Telle est la question qui vous a été posée en juillet 2023.

Un article complet sur le site internet (toujours en ligne) présente le contexte, les objectifs, la première ébauche, l'estimation du coût, etc.

Trois retours ont été formulés auprès de la mairie. En raison de ces derniers, des stationnements ont été retirés du projet, de telle sorte qu'il n'en restera que 3 sur cette portion de voie. Le dossier est en cours d'examen technique par les services du département. À l'issue, des subventions devraient être sollicitées afin de décider, ou non, la réalisation du chantier.



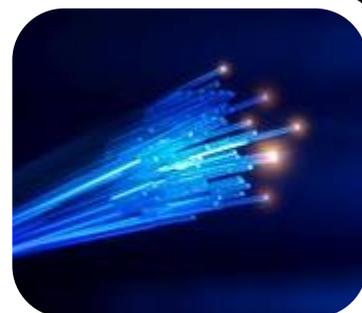
La fin du cuivre annoncée !

Le réseau cuivre, qui fournit le téléphone et internet, va disparaître progressivement au profit de la fibre optique. Le propriétaire du réseau télécom historique, Orange, a annoncé la fermeture progressive nationale d'ici 2030. Mais Mézières devait être concernée dès novembre 2025.

En raison de l'opposition de la municipalité, cette **fermeture** a été repoussée **en janvier 2027**. Les opérateurs informeront par courrier ou par mail les usagers concernés.

Le réseau en fibre optique a vocation à se substituer au réseau cuivre vieillissant sur lequel reposent le réseau téléphonique commuté (RTC) et les services internet DSL.

Un site internet est lancé pour informer et répondre à toutes les interrogations des différents publics concernés par la fermeture du réseau cuivre : treshautdebit.gouv.fr. Les usagers ne disposant pas d'internet peuvent aussi consulter ces informations en mairie.



Le schéma directeur d'assainissement

La commune vient de débiter la réalisation du schéma directeur d'assainissement d'eaux usées, afin d'étudier le fonctionnement, et éventuels dysfonctionnements, du système d'assainissement collectif (réseau + station d'épuration). Cette mission a été confiée au bureau d'études *EF ETUDES*, en collaboration avec les services de l'État (Agence de l'Eau Loire Bretagne) et du département de la Sarthe (SATESE).

Des investigations de terrain ont débuté en domaine public :

- Phase 1 : état des lieux et recueil des données (inspections de terrain initiales avec réalisation des levés topographiques des réseaux et audit des ouvrages), en novembre et décembre 2023,
- Phase 2 : campagnes de mesures et investigations terrain nocturnes, au premier trimestre 2024,
- Phase 3 : diagnostic du comportement des réseaux et modélisation (incluant les investigations complémentaires de type « inspections télévisées », contrôles de branchement, tests fumigènes, ...), au second trimestre 2024,
- Phase 4 : bilan de fonctionnement et diagnostic du système d'assainissement, avec programmation de travaux sur le réseau et à la station d'épuration.



Vous êtes donc susceptible d'apercevoir ou rencontrer des techniciens, dans le cadre de ces investigations.

Pour toute information complémentaire à ce sujet, vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie.

Le parc de la Guêpe

- Le projet d'aménagement du parc comportait un **partie jardin**, de type potager partagé et/ou ornemental, sur la parcelle donnant sur la route de Saint-Jean-d'Assé. En parallèle, l'association « *Le Jardin des Prés Verts* » a souhaité s'implanter sur un autre terrain que celui qu'elle occupe actuellement, route du Vieux Lavardin.

La municipalité et l'association se sont donc lancés dans un partenariat répondant aux objectifs des deux parties, et *in fine* à l'intérêt collectif que constitue la création d'un jardin pédagogique en proximité immédiate du bourg, et donc de l'école, des lieux de passages... C'est pourquoi l'association déménagera à terme sur cette parcelle (C 272).

De nombreuses démarches pour monter ce projet sont déjà lancées : administratives (urbanisme, exploitation, bail, etc.) ; techniques (dessin de l'aménagement, adaptation au sol pauvre, recherche de prestataires pour les cheminements, etc.) ; et financières (chiffrages précis, recherche de subventions).

- Du côté des **équipements d'activité physique**, comme convenu, les demandes de subventions complémentaires ont été sollicitées fin 2023 (calendrier imposé). Les prestataires ont été choisis à la suite d'un appel d'offres. Il reste encore à établir le calendrier précis, mais les travaux ne devraient pas commencer avant juillet 2024, pour se terminer à l'automne. Ce n'est donc, malheureusement, pas encore cet été que nous pourrions en profiter.

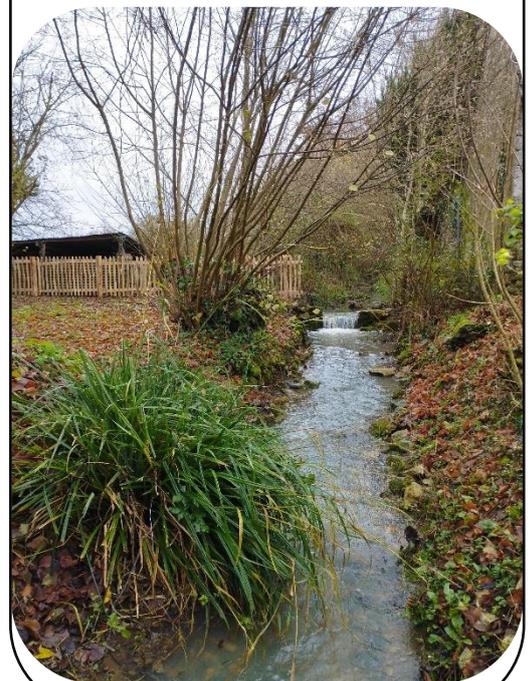


Le lavoir

La parcelle récemment acquise a été délimitée par une clôture réalisée et installée par « bois naturel 72 ».

Le bois utilisé est le châtaignier, brut et écorcé, provenant de forêts locales exploitées durablement.

L'embellissement de cet espace se poursuivra dans les années à venir.



Sauvons les vitraux

Commencé en mai, le chantier de restauration des vitraux de l'église Saint-Pierre se poursuit et rentre dans sa seconde phase. Cela s'est traduit début novembre par la dépose du grand vitrail de la façade occidentale de l'église, avec ses trois tableaux. Le mardi 5 décembre, les premiers vitraux restaurés ont été posés côté nord, sous les yeux des donateurs conviés pour l'occasion. D'autres rencontres seront organisées lors des prochaines déposes et poses, et des visites de l'atelier sont aussi programmées début février 2024.

Virginie Lelievre, maître verrier, habite Domfront-en-Champagne et sa passion l'a fait voyager, comme récemment sur le chantier de la cathédrale Notre-Dame-de-Paris et auparavant celle de Chartres.

Elle prend tout autant plaisir à redonner sa splendeur aux vitraux d'une toute petite chapelle de Bretagne (dernier chantier), ou aujourd'hui à ceux de l'église de Mézières.

La maître verrier est aidée dans sa tâche par Éric Sanchez, forgeron métallier, qui l'accompagne depuis plus de 15 ans pour la partie consolidation des vitraux, création des rejingots... Ce dernier se charge par ailleurs de la création et installation de protections grillagées, pour éviter de nouvelles dégradations après la rénovation.

Au regard de la charge financière importante pour cette restauration, la municipalité, outre des subventions de l'État et du Département, a entrepris un partenariat avec la Fondation du patrimoine pour lancer une souscription aux dons. Celle-ci se poursuit en 2024.



FONDATION



**Comment
donner ?**

Par internet : www.fondation-patrimoine.org/87633

Par chèque : à l'ordre de *Fondation du Patrimoine, vitraux église Saint-Pierre de Mézières-sous-Lavardin*

Particulier : **réduction d'impôt de 66 %** du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Sociétés : **réduction d'impôt de 60 %** du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT

▶▶▶ Réservez la date !

CONCERT

Samedi 27 avril
2024

PLUS D'INFORMATIONS
PROCHAINEMENT

Restez informés !

Il est évidemment impossible de tout communiquer dans ces pages, publiées tous les 6 mois. Au quotidien, dans les moments difficiles comme les festifs, pour les événements locaux à venir ou toute l'actualité de votre commune (informations associatives, communautaires, délibérations, arrêtés, etc.), toute l'information est disponible :

- ✓ Sur le site internet communal (*vous pouvez demander à recevoir des notifications par mail*)
- ✓ Sur IntraMuros (*téléchargez vite l'application*)
- ✓ Sur Facebook.

Toutes les informations sont, évidemment, aussi disponibles en mairie.



www.mezieres-sous-lavardin.fr

